

PHOTO

*Dossier d'Inscription  
Année 2019-2020*

*L'école alternative du Giennois*



*Cadre réservé à LEAG*

Date de réception du dossier :

Dossier Complet

Dossier Incomplet  
Pièces manquantes :

# Dossier d'inscription

L'Ecole Alternative du Giennois accueille les enfants de 3 ans jusqu'à 12 ans (2.5 ans sous réserve de place et propreté acquise), dans une classe multi-âges.

Ce dossier est à compléter et à nous remettre au plus vite, afin de confirmer votre souhait d'inscription. Nous vous proposerons par la suite un rendez-vous afin de faire personnellement connaissance.

## Documents à remplir et signer :

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Fiche sanitaire de l'enfant
- ✓ Droit à l'image
- ✓ Fiche de vie scolaire
- ✓ Engagement financier

## Pièces à joindre au dossier :

- ✓ Copie du livret de famille (toutes les pages)
- ✓ Copie du carnet de vaccination faisant apparaître le nom de l'enfant
- ✓ Ordonnances en cas de traitement
- ✓ Certificat d'assurance scolaire
- ✓ Livrets scolaires des années antérieures
- ✓ Chèque de frais d'admission et dossier (payable uniquement pour la première inscription) : 50 €
- ✓ Chèque de cotisation à l'association: 150€
- ✓ Chèque d'acompte de 700€

*Les frais avancés seront remboursés en cas de non ouverture de l'Ecole Alternative du Giennois ou de non admission de votre enfant.*

*Vos règlements sont à libeller à l'ordre de l'association LEAG.*

Le Règlement intérieur et la liste des fournitures scolaire vous seront envoyés au mois de Juin.

Dossier à nous remettre en mains propres ou par courrier :

**Association LEAG  
Le Crotot 45570 Dampierre en Burly**

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter :

**Anne laure Ligny : 06 78 64 87 82  
Mail : [ecole.alternative.giennois@hotmail.com](mailto:ecole.alternative.giennois@hotmail.com)**

# Fiche d'inscription

**L'élève :**

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

à : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email : .....

**Historique de Scolarisation :**

Lieux actuels de vie de l'enfant (domicile des parents, école, crèche, assistante maternelle, etc.) :

.....

Année scolaire	Établissement fréquenté	Classe
2018/2019		
2017/2018		
2016/2017		

Si instruction à domicile, merci de le préciser : .....

Points important à signaler sur ce parcours scolaire?

.....  
.....

Si prises en charges thérapeutiques et/ou éducatives, merci de préciser laquelle et la cause :

.....  
.....

## Parents ou Représentants légaux

### Mère

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession : .....

Nom de l'entreprise : .....

Lieu de travail : .....

Téléphone portable : ...../...../...../...../..... Téléphone fixe : ...../...../...../...../.....

Téléphone profess. : ...../...../...../...../.....

Email : .....

### Père

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession : .....

Nom de l'entreprise : .....

Lieu de travail : .....

Téléphone portable : ...../...../...../...../..... Téléphone fixe : ...../...../...../...../.....

Téléphone profess. : ...../...../...../...../.....

Email : .....

Merci de nous faire part de tout changement éventuel de coordonnées le plus rapidement possible.

**Situation Familiale**

Situation familiale :  mariés  pacsés  concubinage  séparés  divorcés  célibataire

Si séparés ou divorcés : **qui a la garde de l'enfant en semaine ?**  mère  père  autre :

.....

Prise en charge de la scolarité ?  mère  père  autre :

.....

Prénoms et âges des autres enfants de la famille : .....

.....

.....

**Motivations**

Quelles motivations vous poussent à inscrire votre enfant à l'Ecole Alternative du Giennois?

.....

.....

.....

En quoi une approche pédagogique alternative se rapprocherait de l'éducation que vous donnez à votre enfant ?

.....

.....

.....

Quelles passions animent votre enfant actuellement ?

.....

.....

**Périscolaire**

Besoins de périscolaire:  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Horaires sollicités (50 €/Mois) :  7h30-8h30  16h30-18h30

Déjeuner à l'école :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Repas apporté par les familles  Restauration par organisme extérieur

**Inscription sollicité pour le Niveau (entourer) :**

Maternelle 3-6 ans    Élémentaire 6-12 ans

Remarques :

.....

.....

.....

.....

Je soussigné M..... responsable de l'enfant  
....., confirme mon souhait d'inscrire mon enfant.

Fait à ..... le .....

*Fiche Sanitaire de  
l'enfant*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone en cas d'urgence : ...../..... /..... /..... /.....

Téléphone en cas d'urgence : ...../..... /..... /..... /.....

Sécurité Sociale : ... /...../..... /..... /..... /..... - .....

**Médecin traitant :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../..... /..... /..... /.....

**Recommandations utiles des parents :**

Nous vous remercions de nous préciser si votre enfant porte des lentilles, des lunettes, des prothèses dentaires ou auditives, etc... ou toute autre information utile ne figurant pas sur la page suivante, en précisant les précautions à prendre :

.....  
.....  
.....

**Personnes à prévenir en cas d'incident:**

Nom : .....

Prénom : .....

Tel personnel : ...../..... /..... /..... /.....

Tel pro : ...../..... /..... /..... /.....

## Renseignements médicaux

### **Vaccination :**

Selon l'article R227-7 du Code de la Santé Publique, l'admission de l'élève est subordonnée à la présentation d'un document attestant de sa situation au regard des obligations vaccinales.

### **L'enfant suit-il un traitement médical (à entourer) ? - oui - non**

Si OUI, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîte de médicaments dans leurs emballages d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris à l'école sans ordonnance datée et signée d'un médecin et en dehors d'une concertation avec l'équipe pédagogique.

### **L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ? (cocher si oui)**

Angine :                       Coqueluche :                       Oreillons :                       Otite :   
Rougeole :                       Rubéole :                       Varicelle :   
Rhumatisme articulaire aigu :

### **L'enfant a-t-il des allergies connues ?**

Asthme :  oui  non                      Médicamenteuses :  oui  non                      Alimentaires :  oui  non

Si OUI, lesquelles : .....

Autres allergies : .....

Nous vous remercions de préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

### **L'enfant a-t-il des problèmes de santé ? oui non**

(Ex : maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, etc.)

Si OUI, nous vous remercions de nous indiquer la ou lesquelles en précisant les dates ainsi que les précautions à prendre :

.....

.....

Nous soussignés .....,

responsables légaux de l'enfant .....

certifions l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus. Nous acceptons qu'en cas d'urgence, les responsables de l'école prennent toutes les décisions qui s'imposent.

Date : ...../...../.....

**Signature(s) des responsables légaux :**

# Droit à l'Image

L'article 9 du Code Civil rappelle que "chacun a droit au respect de sa vie privée".  
Le droit à l'image est protégé dans ce cadre, c'est pourquoi une autorisation écrite est obligatoire.

J'autorise l'École Alternative du Giennois à photographier ou filmer mon enfant

.....

lors des événements organisés dans le cadre des activités de l'école  
et à utiliser ces images au cours de séquences pédagogiques,  
ainsi que sur ses différents supports de communication (journal, plaquettes, site internet, réseaux  
sociaux...).

Cette autorisation s'applique également à l'utilisation de notre image par tous les médias extérieurs à  
l'école dans le cadre d'articles et de sujets sur l'École Alternative du Giennois.

La présente autorisation est délivrée à titre gratuit.

Date : ...../...../.....

Signature(s) des responsables légaux :

# Fiche de vie scolaire

## Rappel des horaires

L'École Alternative du Giennois accueille ses élèves le lundi, mardi, jeudi et vendredi, selon le calendrier scolaire académique du Loiret.

L'école ouvre ses portes pour un accueil échelonné le matin de 8h30 à 9h.

Les activités scolaires se terminent à 16h30.

Une garderie périscolaire est possible le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 (50€/Mois).

Selon les articles L 131-1 et suivants du Code de l'éducation, nous rappelons que l'assiduité scolaire fait l'objet d'un contrôle, et des absences répétées, non justifiées pourront entraîner des sanctions.

## Pause méridienne

Chaque élève devant passer 6h par jour dans le cadre de l'école, une pause déjeuner d'une durée de 1h30 est prévue.

L'enfant peut alors être récupéré par l'une des personnes autorisées, ou rester déjeuner sur place.

Les parents qui fournissent le repas de leur enfant, dans le respect de l'hygiène et de la chaîne du froid. Le repas pourra être réchauffé sur place si nécessaire.

Le repas peut être aussi fourni par un organisme extérieur ( à préciser avec le fournisseur)

## Autorisation de sortie en fin de journée

Ce document permet d'autoriser l'enfant à quitter seul l'école (uniquement pour les enfants de plus de 6 ans), ou à préciser les personnes habilitées à venir le récupérer en fin de journée.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....

autorise mon enfant .....

élève de l'École Alternative du Giennois, à quitter l'établissement seul et en autonomie à 16h30.

Cette décision est valable sur l'ensemble de l'année scolaire 2019-2020.

En signant cette autorisation, je décharge l'École Alternative du Giennois et son personnel de toute responsabilité en cas d'accident.

Date : ...../...../.....

Signature(s) des responsables légaux :

**Désignation des personnes habilitées pour venir chercher l'enfant :**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....  
autorise les personnes suivantes à venir récupérer mon enfant .....  
◇ pour la pause méridienne                      ◇ à 16h30

Cette décision est valable sur l'ensemble de l'année scolaire 2019-2020.

• Nom et Prénom :.....  
Tel personnel : ...../..... /..... /..... /.....

• Nom et Prénom :.....  
Tel personnel : ...../..... /..... /..... /.....

• Nom et Prénom :.....  
Tel personnel : ...../..... /..... /..... /.....

• Nom et Prénom :.....  
Tel personnel : ...../..... /..... /..... /.....

**Date :** ...../...../.....

**Signature(s) des responsables légaux :**

# Engagement financier

## Engagement financier

Une inscription implique un engagement financier. En cas de départ anticipé, la famille doit respecter **un préavis de 3 mois**. Le préavis peut être ramené à 1 mois en cas de circonstances exceptionnelles, justifiées et laissées à l'appréciation de LEAG.

Les représentants légaux sont solidairement et indivisiblement tenus aux obligations de paiement.

## Conditions de financière et d'annulation (choix à préciser en dernière page)

Les frais de scolarité par enfant sont de 4200€ par an pour le premier enfant, payables par chèque à l'ordre de LEAG.

Une étude au cas par cas sera faite pour un deuxième enfant scolarisé.

Pour toute demande d'inscription un acompte de 700€ (non remboursable) est à joindre par chèque au dossier d'inscription à l'ordre LEAG (restitué si l'enfant non admis).

Le règlement du solde de la participation aux frais de scolarité soit 3500€ peut s'effectuer par chèque à l'ordre LEAG, suivant les modalités suivantes :

- en une fois : 1<sup>er</sup> septembre 2019 => 3 500 €
- en trois fois : 1<sup>er</sup> septembre 2019 => 1 200 €, 1<sup>er</sup> janvier 2020=> 1 150 €, 1<sup>er</sup> avril 2020 => 1 150 €
- en 10 fois 350€ : le 1<sup>er</sup> de chaque mois, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

La cotisation obligatoire à l'association LEAG est de 150€ par famille et par année scolaire payable par chèque à l'ordre de LEAG (restitué si l'enfant non admis).

Les frais d'inscription et frais de dossier sont de 50€ (payable uniquement pour la 1<sup>er</sup> inscription), non remboursables en cas de désistement, payables par chèque à l'ordre de LEAG (restitué si l'enfant non admis).

Si l'élève est inscrit en cours d'année, les frais de scolarité seront réduits au prorata du temps restant sur l'année scolaire, tout mois commencé est du.

En cas de radiation de l'élève en cours d'année, nous procéderons à une régularisation des frais de scolarité pour les mois restant à courir (tout mois commencé est du).

Dès le début des cours, un certificat de scolarité vous sera remis, qui ouvre droit à l'allocation rentrée scolaire pour les enfants de plus de 6 ans.

Les frais de périscolaire sont de 50€/Mois par chèque à l'ordre de LEAG.

Les repas distribués prestataire extérieur : A préciser avec le prestataire.

*Tous les frais avancés seront remboursés en cas de non ouverture de l'Ecole Alternative du Giennois ou de non admission de votre enfant.*

## Incident de paiement

En cas de non-respect de l'engagement de paiement pris, de plus de 15 jours après relance, l'école se réserve le droit de radier l'élève et d'engager des procédures de recouvrement pour les sommes dues.

Les frais de recouvrement (lettres recommandées, frais de signification, frais judiciaires...) seront facturés aux représentants légaux.

## Synthèse de votre engagement financier

### Règlement immédiat

- Chèque de frais d'admission et dossier 50 €
- Chèque de cotisation à l'association LEAG: 150€
- Le chèque d'acompte de 700€

### Règlement différé

*Merci de rayer les options non retenues*

Pour le solde des Frais de scolarité de 3500 € par chèque(s) :

<1> en une fois au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2019 : 3 500 €

<2> en trois (3) fois au plus tard le :

- 1<sup>er</sup> septembre 2019 1 200 €,
- 1<sup>er</sup> janvier 2020 1 150 €,
- 1<sup>er</sup> avril 2020 1 150 €

<3> en dix (10) fois 350 € :

au plus tard le 1<sup>er</sup> de chaque mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 1 juin 2020

### Adhésion au Périscolaire

- chèque mensuel de 50 € au plus tard le 1<sup>er</sup> du mois

*Tous les frais avancés seront remboursés en cas de non ouverture  
de l'Ecole Alternative du Giennois « LEAG »  
ou de non admission de votre enfant*

Date :

Signature(s) des Responsables légaux, précédées de la mention « Bon pour accord »

